



PREFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Préfecture
Secrétariat général
Bureau de
l'environnement et du
cadre de vie

Aff. suivie par :
Ludivine Quédinet
Tel : 0.508.41.10.18
Courriel : [ludivine.quedinet@
saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr](mailto:ludivine.quedinet@saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr)

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 147 du 16 mars 2015, le préfet de Saint-Pierre et Miquelon a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, relative à une demande, présentée par le centre hospitalier François Dunan, pour l'obtention d'une autorisation d'exploiter un banaliseuse de déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), situé sur le territoire de la commune de Saint-Pierre.

Pendant la durée de l'enquête, soit du **jeudi 2 avril 2015 au lundi 4 mai 2015**, le dossier sera tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Pierre aux heures habituelles d'ouvertures (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h).

Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet, les adresser par lettre recommandée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la mairie de Saint-Pierre ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante :

ep-dasri@saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr

Au besoin, des informations complémentaires pourront être obtenues auprès de Monsieur Vincent Montecot, ingénieur biomédical au centre hospitalier François Dunan.

Monsieur François Zimmermann, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient être entendues, à la mairie de Saint-Pierre :

- le jeudi 2 avril 2015 de 9h00 à 12h00,
- le samedi 11 avril 2015 de 9h00 à 12h00,
- le mercredi 15 avril 2015 de 13h30 à 17h00,
- le mardi 28 avril 2015 de 13h30 à 17h00,
- le lundi 4 mai 2015 de 13h30 à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la préfecture, à la mairie de Saint-Pierre et sur le site Internet de la préfecture - www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr -, dès leur réception.

Saint-Pierre, le **17 MARS 2015**.

/ Le préfet,

La Secrétaire Générale,

Catherine WALTERSKI